



PAR COURRIEL

Québec, le 29 août 2018

Objet : Demande d'accès aux documents

V/Réf. : [REDACTED]

N/Réf. : 0801-01-2018-2019-259

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 23 août dernier, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec tous les dossiers qu'il pourrait détenir relativement à la Ville de Châteauguay, quant au terrain vacant situé sur le boulevard Pierre-Boursier, à Châteauguay.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient 168 dossiers correspondant à votre demande. Tel que convenu lors d'un entretien téléphonique, en raison du grand volume de dossiers, vous trouverez en pièce jointe une liste de tous les dossiers, laquelle peut vous être communiquée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). De plus, il s'avère que le Tribunal ne détient aucun dossier correspondant sous le nom de « Pierre-Boursier ».

Cependant, veuillez noter que le Tribunal ne peut effectuer de recherche par adresse ou numéro de lot.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics

et de la protection des renseignements personnels

p. j. Liste des dossiers